



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

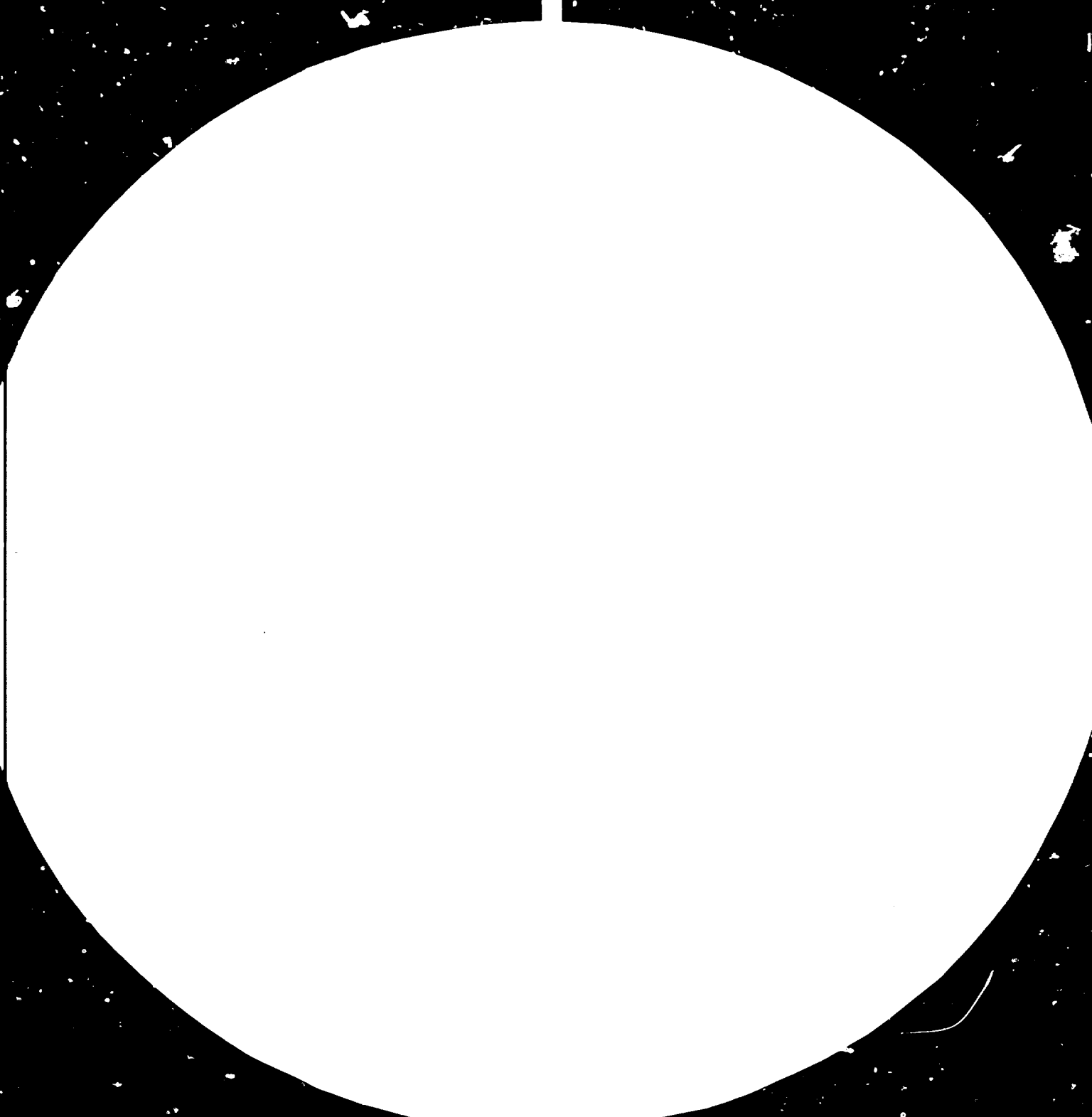
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





Resolution Test Chart

Resolution Test Chart

Resolution Test Chart

Resolution Test Chart



4



1.1



11025 - F

Distr. LIMITEE
UNIDO/PC.34
21 janvier 1982

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Réunion sur la coopération entre pays
en développement, organisée par le
Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Maroc, 4 et 5 décembre 1981

RAPPORT*

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

RAPPORT DE LA REUNION SUR LA COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT,
ORGANISEE AU MAROC, LES 4 ET 5 DECEMBRE,
PAR LE CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

Mme Tcheknavorian, ouvrant la réunion, a remercié M. Bennouna, Directeur de l'Institut marocain de l'emballage et du conditionnement (IMEC), d'avoir organisé cette visite et mis à la disposition de la réunion sa salle de conférence. Elle a souligné l'importance de l'emballage, qui évite aux marchandises d'être abimées pendant leur transport et, à ce propos, a mis l'accent sur la contribution de l'IMEC aux exportations et à l'amélioration du marché national. Cet organisme avait notamment pour tâche d'utiliser au mieux les installations existantes et d'aider ainsi l'industrie à se développer, par exemple l'industrie pharmaceutique qui faisait l'objet de la réunion. Mme Tcheknavorian s'est déclarée fière de voir un projet de l'ONU se révéler si fructueux, ce qui prouvait bien que l'ONU n'était pas seulement un producteur de "papier". Elle a recommandé aux participants, afin d'enrichir leur expérience, d'aller constater sur place, dans divers pays, la mise en oeuvre des projets de l'ONU. L'ONUDI leur enverrait des renseignements sur ces projets, par exemple un projet sur l'industrie pharmaceutique en Hongrie. Les fonds de l'ONUDI étant cependant limités, les participants prendraient eux-mêmes à leur charge leurs frais de voyage. Mme Tcheknavorian a mentionné une réunion, prévue en Chine pour octobre 1982, sur la promotion des plantes médicinales dans l'industrie pharmaceutique, qui permettrait d'obtenir des renseignements sur les traitements médicaux traditionnels en Chine, c'est-à-dire ceux ne recourant pas aux produits chimiques. Cette réunion devrait notamment permettre de promouvoir l'industrie pharmaceutique dans des pays très pauvres d'Afrique et d'Asie.

Mme Tcheknavorian a également mentionné le Groupe des industries pharmaceutiques, qui était toujours disponible pour donner des renseignements sur les équipements biomédicaux.

Elle a ensuite proposé de ne pas s'en tenir à des discussions générales et a posé deux questions précises aux participants :

- 1) Sur quel type d'activité de l'industrie pharmaceutique souhaitaient-ils mettre l'accent ? Pour ce qui est de la fabrication de produits de base, sur quels types de drogues, dans le domaine des antibiotiques et

des produits de synthèse, souhaiteraient-ils se concentrer ? S'ils le désiraient, l'ONUDI établirait des documents techniques, les distribuerait puis organiserait une réunion qui permettrait d'échanger des renseignements et de mieux se comprendre.

- 2) Quel était le calendrier des participants, de manière à ce que l'on puisse fixer la date de la prochaine réunion ?

Mme Tcheknavorian a proposé que la composition du groupe ne soit pas modifiée, afin que l'on n'ait pas à se répéter, comme c'était le cas lorsque de nouveaux représentants prenaient le relais, et d'appeler ce groupe "GROUPE PHARMACEUTIQUE DE MOHAMMEDIA".

M. Tazi, Directeur du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), a remercié le PNUD d'avoir mis à la disposition des participants les locaux de l'IMEC et exprimé l'espoir que les travaux de l'Institut dépasseraient les frontières marocaines. Il a également remercié M. Bennouna de son invitation et a souligné que son personnel et lui-même feraient l'impossible pour que les travaux du Groupe de Mohammedia soient couronnés de succès.

M. Sallam a demandé comment les autres pays pourraient bénéficier des travaux de l'IMEC et combien cela leur coûterait.

M. Bennouna a expliqué que, dès le début, l'industrie s'était montrée très réceptive aux activités de l'IMEC. Celui-ci avait élaboré des listes de prix des matières premières de l'emballage (par exemple les feuilles en PVC). Le coût des services de l'Institut était raisonnable et celui-ci s'efforçait de normaliser les matériaux d'emballage. Pour ce qui est de l'industrie pharmaceutique, des techniciens et des pharmaciens se penchaient actuellement sur cette question.

Depuis 1973, deux réunions des pays arabes avaient été organisées en Egypte et une à Mohammedia en vue de créer un "Centre régional de l'emballage". En 1980, en outre, une autre réunion avait eu lieu au Liban afin de définir les activités de ce centre. Sa création avait été approuvée par les ministres arabes de l'industrie et l'on espérait que l'ONUDI appuierait ce centre. En novembre 1981, celui-ci avait commencé à déterminer les besoins de ses Etats membres, de manière à orienter ses activités comme il convenait.

M. Bennouna a souligné que son Institut était tout disposé à répondre à des questions précises et accueillait toujours volontiers des stagiaires d'autres pays en développement.

Mme Tcheknavorian a proposé d'établir une étude sur l'assistance que le Maroc pourrait fournir à d'autres pays en développement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

M. Bennouna a souligné qu'il était important de préciser les besoins, de manière à déterminer s'il faudrait acquérir des équipements supplémentaires.

M. Sallam a examiné comment les pays en développement pourraient faire appel au potentiel d'autres pays en développement. Il a souligné l'importance de la réunion, première prise de contact entre pays en développement dans ce domaine, et s'est déclaré disposé à participer au financement des réunions futures, à y inviter l'ONUUDI et à partager les dépenses avec d'autres pays en développement qui, il en était convaincu, partageaient son opinion. Il a noté qu'il était important que chacun soit convaincu de l'importance de telles réunions, qui permettraient d'échanger des renseignements, de déterminer les besoins et d'apprendre ce qui était disponible dans d'autres pays en développement. De nombreux besoins de l'industrie pharmaceutique des pays en développement pourraient sans aucun doute être satisfaits par d'autres pays en développement.

M. Sallam a souligné que les pays en développement devaient comprendre à quel point il était nécessaire de mettre en commun leur expérience, y compris dans le domaine des préparations, et que ces pays avaient beaucoup à apprendre les uns des autres. Cependant, ils ne devaient pas oublier les autres pays en développement ne participant pas à la réunion. Eux aussi avaient besoin de développer leur industrie des préparations. En s'aidant mutuellement, on pourrait faire de grosses économies de devises. Il était, par exemple, de notoriété publique que l'Inde avait une grande expérience dans le domaine des produits de synthèse. Il faudrait utiliser ce potentiel, et donc naturellement se rendre dans les autres pays en développement pour étudier leurs techniques. L'Egypte, par exemple, était partie de techniques arriérées qu'elle avait dû améliorer peu à peu. Son expérience pourrait permettre à d'autres pays en développement d'éviter nombre de phases intermédiaires et donc de gagner beaucoup de temps.

M. Tazi a proposé de constituer une sorte d'inventaire, faisant l'historique de l'industrie pharmaceutique dans les pays en développement, exposant les obstacles et problèmes auxquels ces pays se heurtaient et présentant une liste des produits qu'ils fabriquaient. Cet inventaire permettrait d'améliorer considérablement la coopération entre pays en développement.

M. Tazi a proposé que le Groupe de Mohammedia ait son siège au Maroc et a souligné qu'il faudrait définir une stratégie de coopération et créer un centre d'information.

M. Cheikh Lahlou a proposé qu'un questionnaire soit distribué par l'ONUDI; il a également estimé que la coopération pourrait d'abord porter sur de petites choses. Le Maroc, par exemple, avait l'expérience de certains produits végétaux, tels que l'eucalyptus et la quinine.

M. Fazli a souligné qu'il fallait établir un plan d'action précis comportant des objectifs clairs et définissant les domaines prioritaires à examiner. Il a proposé d'adopter trois objectifs :

- 1) Promouvoir une coopération et une coordination mutuellement bénéfiques entre les pays en développement du Groupe dans le secteur de la fabrication et du commerce de produits pharmaceutiques;
- 2) Faire office de Centre d'information sur les techniques et matériaux disponibles pour l'industrie pharmaceutique dans les pays en développement;
- 3) Contribuer à organiser des échanges d'experts pharmaceutiques, dans l'intérêt de ces pays.

Parmi les domaines prioritaires à examiner, M. Fazli a noté la fermentation et la préparation. Il a proposé d'organiser une réunion en mars 1983 et mentionné qu'il étudierait avec son gouvernement la possibilité de tenir cette réunion au Pakistan.

M. Bennis a indiqué qu'il jugeait nécessaire de disposer d'un centre de formation; en effet, les spécialistes pouvaient faire l'objet d'échanges, mais c'était la base qui était importante. Le personnel moins spécialisé devait également être bien formé.

M. Tazi a mentionné l'Ecole nationale de la formation des cadres, qui s'efforçait d'atteindre cet objectif.

Mme Tcheknavorian a noté que les problèmes et objectifs communs commençaient à se dégager. Les membres du Groupe de Mohammedia avaient exprimé le vœu de coopérer étroitement entre eux dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, dans leur intérêt mutuel. Afin de rendre son action plus efficace, le Groupe avait déterminé les mesures initiales à prendre :

- 1) Harmonisation des législations relatives à l'enregistrement des produits pharmaceutiques;

- 2) Etablissement d'une liste de représentants du Groupe, chargés de recueillir des renseignements sur les techniques disponibles dans les pays membres dans les domaines des préparations et de l'emballage, de la fabrication de produits de base (fermentation et produits de synthèse) et des plantes médicinales utilisables pour la fabrication de produits pharmaceutiques.

Le Groupe est convenu, après avoir obtenu les renseignements voulus, organiser une réunion dont les débats seraient fondés sur ces renseignements détaillés. On déciderait, lors de cette réunion, d'un programme efficace qui serait mis en oeuvre par le Groupe. L'important, pour le moment, était que les renseignements voulus soient diffusés rapidement. L'ONUDI pourrait en fournir dès avril 1982.

Le CNOP pourrait faire office de secrétariat du Groupe de Mohammedia. En tant que tel, il pourrait prier l'ONUDI d'organiser une réunion à Vienne, et ce avant 1983. Il faudrait accélérer la fréquence des réunions du Groupe. Il a été proposé de tenir une réunion pas plus tard que juin/juillet 1982, afin de décider du programme d'action concret. Il était essentiel que les pays en développement manifestent leur intérêt en apportant une contribution financière, ce qui serait un encouragement pour l'ONUDI.

Les pays présents à la réunion ne devraient pas oublier tous les autres qui avaient besoin d'aide dans le domaine de l'emballage des préparations. Il fallait déterminer quels étaient ces pays, de sorte que l'on puisse y entreprendre des projets. Il fallait également étudier comment les aider et comment former leur personnel.

Mme Tcheknavorian a alors indiqué que la mise en place d'un centre de recherche-développement n'avait pas été approuvée lors de la première Consultation sur l'industrie pharmaceutique, tenue à Lisbonne en décembre 1980. Le Gouvernement portugais était quant à lui toujours disposé à créer un tel centre. Les 12 et 13 janvier 1980, des fonctionnaires de l'ONUDI devaient se rendre au Portugal pour étudier cette question. La Banque mondiale était également en faveur de ce projet et accorderait un prêt. Mme Tcheknavorian désirait savoir de quelle manière les participants pourraient contribuer à la création d'un tel centre et sur quels points l'ONUDI devrait se concentrer lors des discussions qui auront lieu au Portugal.

- 7 -

M. Aboulenein a estimé que la mise au point de procédés devrait être au coeur de ces discussions, la synthèse venant au deuxième rang. Il souhaitait également savoir, cependant, ce qu'il en était de la fermentation.

Mme Tcheknavorian a expliqué que tout ne pouvait pas être fait en un seul endroit; la fermentation pouvait être traitée dans un autre endroit. Elle mettrait l'accent, au Portugal, sur la mise au point de procédés et informerait les participants des résultats des discussions. Elle a prié les participants d'appuyer ce projet qui serait financé par la Banque mondiale et devait donc obtenir le soutien des pays en développement.

M. Tazi a prononcé la clôture de la Réunion, soulignant à quel point il était fier, en tant que directeur du CNOP, d'être à la base du Groupe de Mohammedia.



